
ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS



Léo Baurens

a suivi avec succès le MOOC

Comprendre la Propriété Intellectuelle

représentant un enseignement de 8 heures

Le 17 octobre 2022

<https://www.inpi.fr/fr/mooc-inpi>

La présente attestation n'est pas un diplôme et ne confère pas de crédits (ECTS).